

**INTERVENTIONS DANS LES GARDERIES ET LES ÉCOLES SELON LES MALADIES INFECTIEUSES AU NUNAVIK**

DIAGNOSTIC NÉCESSAIRE <i>Sauf gastro-entérite pédiculose et varicelle</i>	SIGNALEMENT À L'INFIRMIÈRE DU CLSC PAR L'ÉCOLE <i>Le jour même</i>	SIGNALEMENT À LA DSPU PAR LA CONSEILLÈRE SP DU CENTRE DE SANTÉ <i>Le jour même</i>	VALIDATION DU CAS PAR L'INFIRMIÈRE DU CLSC OU PAR LA DSPU	EXCLUSION DE LA GARDERIE OU DE L'ÉCOLE	LETTRE AUX PARENTS ET AU PERSONNEL		RECOMMANDATIONS
					UN SEUL CAS VALIDÉ	PLUSIEURS CAS VALIDÉS (≥2 OU SELON LA MALADIE)	
<a href="#">Conjonctivite</a>	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Pas d'exclusion *	Non	<b>Garderie :</b> au groupe <b>Primaire :</b> à la classe <b>Secondaire :</b> identifier les contacts au cas par cas. Lettre transmise par le CLSC.	Contacteur la DSPu en cas d'éclosion non contrôlée ou persistante ou si besoin de soutien.
<a href="#">Coqueluche</a> <b>**MADO**</b>	Oui	Oui	DSPu	<b>Garderie :</b> Jusqu'à 5 jours après le début de l'antibiotique. ou Jusqu'à 3 semaines après le début de la toux si non traité. <b>Milieu scolaire :</b> Pas d'exclusion. Port du masque recommandé en période de contagiosité.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon les indications de la DSPu
<a href="#">Entérovirus</a> (Pied-main-bouche et herpangine)	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Pas d'exclusion *	Non	<b>Garderie :</b> au groupe <b>Primaire :</b> à la classe Une lettre peut être transmise par le CLSC.	Contacteur la DSPu si besoin de soutien
<a href="#">Érythème infectieux</a> (5 <sup>e</sup> maladie)	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Pas d'exclusion *	<b>Garderie :</b> au groupe <b>Primaire :</b> à la classe <b>Secondaire :</b> identifier les contacts au cas par cas. Lettre transmise par le CLSC.	<b>Garderie :</b> au groupe <b>Primaire :</b> à la classe <b>Secondaire :</b> identifier les contacts au cas par cas. Lettre transmise par le CLSC.	Contacteur la DSPu si besoin de soutien.  Femmes enceintes, immunosupprimés ou avec maladies du sang doivent consulter leur médecin si contact.
<a href="#">Gale</a>	Oui	Non	Infirmière du CLSC	<b>Commune :</b> Jusqu'à ce que le premier traitement ait été complété. <b>Croûteuse :</b> Jusqu'à guérison des lésions.	<b>Commune :</b> Non <b>Croûteuse :</b> Oui Lettre transmise par le CLSC.	Assurer vigie de nouveau cas pendant 6 semaines après le traitement. <b>Garderie :</b> au groupe. <b>Primaire :</b> cibler les contacts étroits, élargir à la classe si nécessaire <b>Secondaire :</b> cibler les contacts étroits. Lettre transmise par le CLSC.	Contacteur la DSPu en cas d'éclosion ou si besoin de soutien.  Intervention à faire auprès des cas et des contacts. Voir <a href="#">Guide PCI SDG et écoles</a> , section <a href="#">Gale</a> pour les détails.

## INTERVENTIONS DANS LES GARDERIES ET LES ÉCOLES SELON LES MALADIES INFECTIEUSES AU NUNAVIK

DIAGNOSTIC NÉCESSAIRE <i>Sauf gastro-entérite pédiculose et varicelle</i>	SIGNALEMENT À L'INFIRMIÈRE DU CLSC PAR L'ÉCOLE <i>Le jour même</i>	SIGNALEMENT À LA DSPU PAR LA CONSEILLÈRE SP DU CENTRE DE SANTÉ <i>Le jour même</i>	VALIDATION DU CAS PAR L'INFIRMIÈRE DU CLSC OU PAR LA DSPU	EXCLUSION DE LA GARDERIE OU DE L'ÉCOLE	LETTRE AUX PARENTS ET AU PERSONNEL		RECOMMANDATIONS
					UN SEUL CAS VALIDÉ	PLUSIEURS CAS VALIDÉS (≥2 OU SELON LA MALADIE)	
<a href="#">Gastro-entérite</a> <i>**Épidémie d'origine indéterminée → MADO**</i>	Oui	Non <i>Déclarer les éclosions à la DSPu.</i>	Infirmière du CLSC lors d'un cas isolé. DSPu si éclosion.	Pour les enfants : Pas d'exclusion* Travailleur manipulateur d'aliment doit être retiré ou réaffecté.	Non	<b>Garderie :</b> au groupe <b>Primaire :</b> à la classe <b>Secondaire :</b> identifier les contacts au cas par cas. Lettre transmise par le CLSC.	Contacteur la DSPu si besoin de soutien ou éclosion persistante malgré la mise en place des mesures PCI ou avec des facteurs de gravité.
<a href="#">Grippe</a> <a href="#">Influenza</a> <a href="#">COVID-19</a>	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Pas d'exclusion*	Non	<b>Garderie :</b> au groupe <b>Primaire :</b> à la classe <b>Secondaire :</b> identifier les contacts au cas par cas. Lettre transmise par le CLSC.	Contacteur la DSPu si taux d'attaque ou d'absentéisme élevé ou si symptômes ou complications inhabituels.
<a href="#">Hépatite A</a> <i>**MADO**</i>	Oui	Oui	DSPu	Jusqu'à 7 jours après le début de l'ictère ou de la maladie. Travailleur manipulateur d'aliment sans jaunisse, 2 semaines après le début de la maladie.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon les indications de la DSPu
<a href="#">Impétigo, scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A</a>	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Jusqu'à 24 heures après le début du traitement et jusqu'à ce que son état lui permette*.	Non	<b>Garderie :</b> au groupe <b>Primaire :</b> à la classe <b>Secondaire :</b> aucune intervention Lettre transmise par le CLSC.	Contacteur la DSPu en cas d'éclosion ou si besoin de soutien.
<a href="#">Oreillons</a> <i>**MADO**</i>	Oui	Oui	DSPu	Jusqu'à 5 jours après le début de la parotidite.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon les indications de la DSPu
<a href="#">Oxyurose</a>	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Pas d'exclusion*	Non	Assurer vigie de nouveau cas pendant 2 mois après le traitement du dernier cas. <b>Garderie :</b> au groupe Lettre transmise par le CLSC Pas de lettre pour l'école.	Valider auprès des parents que le cas a reçu un traitement.
<a href="#">Pédiculose (poux)</a>	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Pas d'exclusion*	Non	Selon le Guide d'intervention – <b>La pédiculose du cuir chevelu du MSSS.</b> Lettre transmise par le CLSC	Valider auprès des parents que le cas a reçu un traitement.

## INTERVENTIONS DANS LES GARDERIES ET LES ÉCOLES SELON LES MALADIES INFECTIEUSES AU NUNAVIK

DIAGNOSTIC NÉCESSAIRE <i>Sauf gastro-entérite pédiculose et varicelle</i>	SIGNALEMENT À L'INFIRMIÈRE DU CLSC PAR L'ÉCOLE <i>Le jour même</i>	SIGNALEMENT À LA DSPU PAR LA CONSEILLÈRE SP DU CENTRE DE SANTÉ <i>Le jour même</i>	VALIDATION DU CAS PAR L'INFIRMIÈRE DU CLSC OU PAR LA DSPU	EXCLUSION DE LA GARDERIE OU DE L'ÉCOLE	LETTRE AUX PARENTS ET AU PERSONNEL		RECOMMANDATIONS
					UN SEUL CAS VALIDÉ	PLUSIEURS CAS VALIDÉS (≥2 OU SELON LA MALADIE)	
<a href="#">Rougeole</a> <b>**MADO**</b>	Oui	Oui	DSPu	Jusqu'à 4 jours après le début de l'éruption cutanée.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon les indications de la DSPu
<a href="#">Rubéole</a> <b>**MADO**</b>	Oui	Oui	DSPu	Jusqu'à 7 jours après le début de l'éruption cutanée.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon l'évaluation de la DSPu. Lettre transmise par la DSPu.	Selon les indications de la DSPu
<a href="#">Tinea capitis (Teigne) (cheveux)</a>  <a href="#">Tinea corporis (corps)</a>	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Pas d'exclusion*	Non	Assurer vigie de nouveau cas pendant 8 semaines suivant le dernier cas. <b>Garderie</b> : au groupe <b>Primaire</b> : classe et amis proches <b>Secondaire</b> : amis proches Lettre transmise par le CLSC.	Contacter la DSPu si besoin de soutien.
<a href="#">Varicelle</a>	Oui	Non	Infirmière du CLSC	Pas d'exclusion* Consultation médicale requise pour femmes enceintes et enfants immunosupprimés.	À toute la garderie ou l'école Lettre transmise par le CLSC.	À toute la garderie ou l'école (si pas déjà fait) Lettre transmise par le CLSC.	Contacter la DSPu en cas d'éclosion ou si besoin de soutien.

### Abréviations :

**DSPu** : Direction de santé publique

**MADO** : Maladie à déclaration obligatoire - Règlement d'application de la « Loi sur la santé publique »

\*Sauf s'il répond à l'un des critères d'exclusion. Voir feuillet [Critères d'exclusion d'un enfant d'un milieu de garde ou d'un milieu scolaire](#)

- La décision d'élargir à d'autres groupes (ex. le service de garde) doit être prise au cas par cas.
- Les morsures humaines avec bris de peau, les plaies traumatiques et les expositions au sang doivent être évaluées par l'infirmière du CLSC afin de déterminer le risque d'exposition pour le [VHC et le VIH](#) de même pour le [VHB](#). Pour tout questionnement ou besoin de support lié à cette évaluation, communiquez avec la DSPu.
- Lors d'une morsure, d'une griffure ou d'un contact avec la salive d'un chien ou d'un animal sauvage, faire une évaluation du risque de rage selon [l'outil d'aide à la décision](#) du MSSS.

Référence : [Guide d'intervention - Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#)